



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Nantes, le 15/03/2021

## **Déplacement du Secrétaire général de la préfecture à Machecoul-Saint-Même pour la signature de la convention d'adhésion au programme « Petites villes de demain » de Loire-Atlantique**

*Monsieur Pascal Otheguy, Secrétaire Général de la préfecture de la Loire-Atlantique et sous-préfet de l'arrondissement de Nantes, se rendra ce lundi 15 mars sur la commune de Machecoul-Saint-Même afin de signer la convention d'adhésion de la communauté de communes de Sud Retz Atlantique et de la commune de Machecoul-Saint-Même au programme national Petites villes de demain. Il sera accueilli par Monsieur le maire de la commune de Machecoul-Saint-Même et Président de la communauté de commune Sud Retz Atlantique, Laurent ROBIN, le maire de Corcoué sur Logne et vice-président de la communauté de commune, Claude NAUD et les élus du territoire. Philippe GROsvALET, président du conseil départemental de Loire-Atlantique et Claire HUGUES, vice-présidente du conseil régional des Pays de la Loire, seront également présents pour signer la convention en tant que partenaires du programme Petites Villes de Demain. Monsieur le député HAURY sera également présent.*

- **Machecoul-Saint-Même : seconde Petites villes de demain de Loire-Atlantique à signer une convention d'adhésion au programme**

Ce sont 24 petites villes de la Loire-Atlantique qui ont été retenues le 11 décembre dernier, pour bénéficier du programme Petites Villes de Demain, dont la ville de *Machecoul-Saint-Même*.

Ce dispositif de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), constitue un outil de la relance au service des territoires afin d'améliorer les conditions de vie des habitants des communes de moins de 20 000 habitants et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Petites villes de demain prévoit que 1.000 communes et intercommunalités seront soutenues jusqu'en 2026 par une dotation globale nationale de 3 milliards d'euros.

Ce programme soutiendra la commune de Machecoul-Saint-Même dans la politique qu'elle mène actuellement afin de requalifier et densifier son centre bourg, et de travailler sur le recyclage du foncier en vue de l'accueil de nouvelles populations et activités.

L'État, dans le cadre de la dotation exceptionnelle DSIL « plan de relance » en 2020 et 2021, mobilisera un total de 585 410 euros pour accompagner la commune à mener à bien ses projets structurants qui s'inscrivent dans les orientations nationales du plan de relance. Cela concerne, par exemple, la rénovation thermique des bâtiments publics et la réhabilitation du réseau d'éclairage public (financé à hauteur de 99 600 euros par l'État) et la construction de

logements sociaux comme le projet du Quartier des Bancs ayant pour objectif la création de 31 logements seniors (340 000 euros).

*Machecoul-Saint-Même* est la seconde des 24 petites villes de demain de la Loire-Atlantique à formaliser son engagement dans le programme. Cette signature de la convention d'adhésion, permettra à la collectivité de recruter un chef de projet en charge de l'animation des actions de revitalisation de la Petite ville de demain et de la rédaction de l'Opération de Revitalisation des Territoires.

- **L'Etat, le Conseil départemental, le Conseil régional et la Banque des territoires sont pleinement mobilisés pour accompagner les transformations des petites villes**

Avant même la signature de la convention d'adhésion, *Machecoul-Saint-Même* a déjà sollicité l'accompagnement de la banque des territoires pour le recrutement d'un manager de commerces et l'élaboration d'un diagnostic Shop'in. Elle sera également soutenue par le conseil départemental notamment dans le cadre de l'appel à projet « Coeur de bourg-coeur ville ». Ainsi, aux côtés de l'État, ces acteurs se mobilisent pour apporter aux petites villes de la Loire-Atlantique un soutien coordonné et appuyé.

Ce mobilisation est également financière, pour assurer un accompagnement optimisé et cohérent des projets et actions qui seront portés par les collectivités. Elle est aussi motivée par un souci de simplification de l'accès aux aides et du dépôt de subventions afin de faciliter la concrétisation des projets.

*Plus d'informations sur le programme Petites villes de demain sur le site internet de l'Agence nationale de la cohésion des territoires :*

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45#scrollNav-6>

**Préfecture de Loire-Atlantique**  
**Service régional de la communication interministérielle**